



Problème comportement voisin

Par Natacha2972

Bonjour.

Je viens vers vous aujourd'hui car j'aimerais avoir des renseignements sur mes droits en ce qui concerne un problème de voisinage dès mon aménagement dans mon appartement.

C'est malheureusement un vieil immeuble où l'on entend tout.

Il se trouve que la fille de mon voisin du dessus s'amuse et ce dès mon aménagement à me faire savoir par de forts bruits que je dérange si je fais ma vaisselle, me lave, fais mon ménage etc..

Après avoir appelé le gardien pour lui parler et ensuite téléphoner à l'organisme HLM, qui a envoyé un courrier à celui ci. Cela continu encore.

Je me trouve dans une situation où je ne peux rien faire chez moi, sans être harcelée de coups au sol. Ou autres.

Une lettre recommandée serait il une solution ?

Que dois je faire, pour pouvoir vivre normalement chez moi ?

Ai je réellement des droits ?

Je n'ai pas assez d'argent pour payer un avocat.

Merci de m'éclairer.

Par osram

Bonjour,

Lettre recommandée avec AR lui signifiant que si ces problèmes ne cessent pas vous déposerez plainte pour harcèlement.

Par Natacha2972

Merci pour le conseil.

Par osram